



©



Les soins ambulatoires

Les soins ambulatoires c'est quand on soigne le malade :

- chez lui
- ou chez le professionnel de santé.

Par exemple dans le cabinet du médecin,
de l'infirmière, du kiné, ...



Il y a beaucoup de services de soins ambulatoires.

Par exemple :

- **Les Associations de Santé Intégrée**

Ce sont des services qui s'occupent de tous les besoins de santé de la personne.

La personne peut prendre rendez-vous avec :

- un médecin,
- un kiné ou un logopède,
- un psychologue,
- un assistant social.



On appelle ça aussi les maisons médicales.

- **Les Réseaux Locaux Multidisciplinaires**

Ils aident les médecins, les hôpitaux
et les autres travailleurs de la santé
à mieux travailler tous ensemble.



- Les relais santé

Ce sont des associations et des organisations publiques qui travaillent ensemble pour que tout le monde ait accès aux soins de santé. Même les personnes qui ont moins d'argent par exemple. Par exemple en donnant gratuitement des informations sur la santé.



- Les services de santé mentale

Parfois quand on vit un moment difficile, on peut avoir des difficultés de santé mentale. On peut se sentir mal dans sa tête et être très malheureux. On peut alors être aidé par un service de santé mentale.



Les services de santé mentale :

- accueillent les personnes,
- soignent les personnes,
- donnent des informations sur les maladies et les solutions possibles.



Il y a 2 centres de référence :

- Le CréSam
- Un pass dans l'impasse qui s'occupe du suicide.



Le suicide c'est quand on veut se donner la mort.

Il y a aussi des clubs thérapeutiques.

C'est pour les personnes avec des difficultés de santé mentale qui durent longtemps ou qui sont très graves.

Ce sont des lieux d'accueil pour faire des activités.

- **Les services d'aide et de soins spécialisés pour les assuétudes**

C'est pour les personnes qui ont un problème avec la drogue, avec l'alcool, la cigarette ou les jeux par exemple.

C'est quand on ne sait plus s'en passer.

Les services accueillent, donnent des informations et aident les personnes.



- **Le transport médico-sanitaire non-urgent**

C'est pour amener les personnes en ambulance pour un rendez-vous médical

ou pour se déplacer d'un hôpital à un autre hôpital quand ce n'est pas urgent.

Si c'est urgent il faut appeler le 112.



L'AVIQ donne aussi de l'argent aux personnes qui ont des maladies aux reins qui durent.

Souvent les autres organismes, comme les mutuelles n'aident pas pour cette maladie.

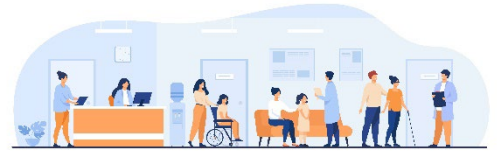


L'AVIQ s'occupe aussi de donner de l'argent aux Cercles de Médecins Généralistes pour qu'ils fonctionnent bien.

Ce sont des groupes de médecins
qui travaillent dans une même région.

Les médecins généralistes peuvent aussi demander de l'argent à l'AVIQ
pour 3 raisons :

- pour ouvrir leur cabinet de médecin,
- pour payer le salaire d'un assistant
un assistant c'est un jeune médecin
qui vient en stage pour apprendre son métier
- pour avoir l'aide d'un secrétaire



Pour recevoir plus d'informations sur tous ces services
vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

numerograttuit@AVIQ.be

